

Résultats attendus en 2016

ORIENTATION 1

AU PRIMAIRE

1. Tendre vers un taux de réussite de 100 % en lecture à la fin du 1^{er} cycle en classe ordinaire au primaire.
2. Une diminution de 25 % des élèves doubleurs au primaire, ce qui correspond à environ 10 élèves par année.
3. Une augmentation de 11,5 % du nombre d'élèves promus en 1^{re} secondaire avec les compétences attendues, ce qui correspond à environ 40 élèves par année.

AU SECONDAIRE

4. Une augmentation à 80 % du taux de réussite en écriture à la fin du 1^{er} cycle du secondaire à l'épreuve ministérielle.
5. Une augmentation de 60,7 % à 70 % du taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique de 4^e secondaire.
6. Une augmentation de 82,2 % à 85 % du taux de réussite en lecture de 5^e secondaire au bilan.
7. Une augmentation du taux de réussite de 55 % à 65 % dans le parcours de formation axé sur l'emploi, volet de formation menant à un métier semi-spécialisé.
8. Une augmentation du taux de persévérance de 65 % à 75 % des élèves inscrits dans le parcours de formation axé sur l'emploi, volet de formation menant à un métier semi-spécialisé.

À LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9. Une augmentation de 15 % du nombre d'élèves qui réussissent leur profil de formation en formation générale aux adultes.
10. Une augmentation de 15 % du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle (70 élèves et plus).
11. Une augmentation de 11,3 % du taux de diplomation en formation professionnelle, passant de 66 % à 77,3 %.
12. Une augmentation de 15 % du taux de persévérance en formation générale aux adultes et en formation professionnelle.

POUR TOUS LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

13. Maintenir à 15 % le nombre de sortants sans diplôme ni qualification.
14. Une augmentation du taux de diplomation et de qualification de 6,2 % pour atteindre 68,8 % de diplomation pour les jeunes de moins de 20 ans.
15. Que 100 % des établissements aient mis en œuvre une stratégie en prévention ou en traitement de la violence selon leur portrait des manifestations ou des actions, à partir de mesures dont l'efficacité est reconnue d'ici juin 2013 et que chaque établissement en mesure les impacts d'ici juin 2016.

N.B. Le nombre d'élèves est donné à titre indicatif considérant les fluctuations de la clientèle.

ORIENTATION 2

- La mise en œuvre de l'accompagnement et de la supervision professionnelle dans chacune des unités administratives en lien avec les référentiels, notamment les référentiels de compétences des familles de postes, le cadre de référence de la communauté apprenante et le référentiel sur la relation élève-enseignant.
- Une augmentation du taux de rétention du personnel.
- Une augmentation de la stabilité du personnel au sein de chaque établissement et service.
- Une augmentation de la présence au travail.

ORIENTATION 3

- Une augmentation du nombre d'actions reconnues mises de l'avant par les établissements pour favoriser la collaboration des parents dans le parcours scolaire de leur enfant.
- Une augmentation du nombre d'ententes signées entre la CSSMI et les organismes de la communauté qui offrent des services en réponse aux besoins des élèves (MELS-MESS et autres).
- Une augmentation du nombre d'ententes signées entre la CSSMI et les entreprises de la région pour adhérer au programme ÉQUIT-É.
- Une diminution du taux d'absentéisme des élèves.

* Slogan inspiré par Gilles Bisson, enseignant à l'école secondaire d'Oka

Centre administratif
430, boul. Arthur-Sauvé • Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6 • 450 974-7000
info@cssmi.qc.ca

© 2011 Direction du service des affaires corporatives et des communications - CSSMI

Un vent de réussite souffle à la CSSMI
La CSSMI est fière de l'importante hausse des taux de réussite et de persévérance de ses élèves. Les dernières données disponibles la positionnent dans le peloton de tête des commissions scolaires du Québec, tant francophones qu'anglophones. Ces résultats rejoignent les commissaires et les gestionnaires, car ils font briller les élèves et le travail quotidien du personnel des établissements et des services administratifs.

« L'élève en tête »

Voici le nouveau slogan de la CSSMI
Tel le cime d'un arbre, l'élève est en tête à la CSSMI

C'est en ayant toujours « L'élève en tête » que l'on concrétisera les orientations du plan stratégique 2011-2016.

« L'élève en tête » c'est aussi un slogan axé sur les résultats, qui sous-entend l'élève « en tête de liste », l'élève qui s'épanouit et réussit à la CSSMI.

L'élève
en tête

PLAN
STRATÉGIQUE
2011-2016

L'élève
en tête



Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles

www.cssmi.qc.ca

« **Le plan stratégique 2011-2016 est à l'image de l'ARBRE.**
Il s'enracine dans des enjeux et défis pertinents et documentés afin
de donner un sens à nos grands objectifs et stratégies. Mieux encore, il
nous permet d'espérer ses fruits comme autant de bonnes pratiques.
L'élève en tête, cultivons les réussites! »

LE CIEL : La vision

Là où l'on s'y projette, en prenant en considération les facteurs externes qui peuvent avoir un impact sur l'organisation. Il est à l'image du soleil, de la pluie, du vent et des insectes sur la santé de l'arbre.

LES FEUILLES, LES FLEURS ET LES FRUITS : Les résultats attendus

Les résultats apparaîtront tels des fruits espérés. L'élève en tête, nous cueillerons chacune de ses réussites bien mûres.

LES BRANCHES : Les orientations et les axes d'intervention

La direction de nos efforts et les grands moyens par lesquels nous nous rapprocherons de notre vision.

LES BOURGEONS : Les objectifs

Centrés sur l'action, premiers signes des résultats attendus avant l'éclosion.

LE TRONC : La force humaine

La force humaine qui soutient l'élève (employés, parents, commissaires, etc.)

LA SÈVE : Les valeurs

Ce qui circule en profondeur en nous et nourrit toutes les actions.

LES RACINES : La mission

Notre raison d'être, celle qui ancre notre plan, sous-tend le choix de nos orientations stratégiques et nous distingue de tous les autres.

LE SOL : L'environnement, les enjeux et défis

Le monde en constante évolution, notre histoire, notre culture organisationnelle et nos défis organisationnels.

VALEURS

La CSSMI est animée par trois grandes valeurs organisationnelles qui viennent appuyer et renforcer l'accomplissement de sa mission. Ces valeurs sont à la base d'un comportement éthique. Elles sont connues, intégrées, partagées et démontrées par tous les membres de l'organisation.

L'ENGAGEMENT

envers la persévérance et la réussite de tous les élèves en faisant preuve d'ouverture et de bienveillance.

LA COOPÉRATION

basée sur la confiance et caractérisée par le travail d'équipe et la concertation.

LE RESPECT

qui s'exprime par la civilité dans les relations, l'équité dans les décisions et la loyauté envers l'organisation.

L'ÉLÈVE en TÊTE

VISION

« Résolution centrée sur la réussite et la persévérance de tous les élèves, jeunes et adultes, et ouverte sur sa communauté, la CSSMI se veut une organisation apprenante, dynamique et efficace, s'appuyant sur les compétences de son personnel et l'implication des parents. »

ORIENTATION 1 : Poursuivre le développement d'un environnement éducatif favorisant la persévérance et la réussite de tous les élèves.

OBJECTIF 1.1 : Augmenter le taux de réussite des élèves.
OBJECTIF 1.2 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves.

A. LES PROGRAMMES DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

- L'appropriation des programmes
- L'application des programmes

B. L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES

- L'application des programmes des services éducatifs complémentaires
- La rigueur de la démarche des plans d'intervention
- La mise en place de modèles reconnus d'organisation scolaire
- L'engagement et le rôle essentiel des parents
- Les transitions entre les ordres d'enseignement (préscolaire-primaire, primaire-secondaire, etc.)

C. DES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES RECONNUES

- La différenciation dans les pratiques d'enseignement et d'évaluation
- L'analyse des résultats
- La régulation des pratiques

D. UNE OFFRE DE SERVICES EN FONCTION DES BESOINS DES ÉLÈVES

- La mise en place de la culture d'orientation
- Le développement de l'offre de services en formation professionnelle
- L'accessibilité et la diversité des projets commission scolaire offerts dans les établissements.

ORIENTATION 2 : Mobiliser le personnel autour de la vision et des valeurs de l'organisation.

OBJECTIF 2.1 : Promouvoir et favoriser l'engagement de l'ensemble du personnel à l'égard de la réussite et de la persévérance des élèves.

A. L'EXERCICE DU LEADERSHIP DES DIRIGEANTS

- L'accompagnement des dirigeants
- L'organisation du travail : rôles et responsabilités

B. LA VISION ET LES VALEURS DE L'ORGANISATION

- La diffusion et la promotion
- La cohérence entre le discours et les actions

C. LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- L'accompagnement et la supervision professionnelle
- Le développement de compétences collectives et individuelles

D. LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Un milieu de travail sain et sécuritaire
- Des communications efficaces
- La reconnaissance du personnel

ORIENTATION 3 : Poursuivre le développement de collaborations et de partenariats axés sur la réussite et la persévérance des élèves.

OBJECTIF 3.1 : Augmenter le nombre d'actions concertées et reconnues.

A. LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE

- Le renforcement des liens avec les parents en vue d'un meilleur soutien aux élèves.

B. LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ

- Le développement d'ententes en vue d'offrir des services en réponse aux besoins des élèves.

C. LES RELATIONS AVEC LES EMPLOYEURS DU TERRITOIRE DE LA CSSMI

- Le développement d'ententes avec les entreprises pour réduire l'embauche de jeunes sans qualification reconnue ainsi que le nombre d'heures de travail demandé aux élèves en cours d'année scolaire.

MISSION

« La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. »

